

<http://www.ujfp.org/spip.php?article4725>



Boycott d'Israël : « Ce qui nourrit l'antisémitisme c'est protéger un Etat qui bafoue le droit »



- BDS - Analyses -

Date de mise en ligne : mardi 16 février 2016

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Jean-Guy Greilsamer est un animateur du mouvement BDS et membre de l'UJFP.

Au moment où le Conseil de Paris vote les vœux pour une résolution pacifique durable au Proche-Orient, Zaman France l'a interrogé sur le bilan de la campagne de boycott des produits israéliens et sur la stratégie adoptée par l'organisation dans un contexte de criminalisation en France du boycott.

Zaman France : En France, un jugement de la cours de cassation d'octobre 2015 condamne 14 militants de BDS et criminalise par la même occasion le mouvement et l'appel au boycott contre un Etat. Comment réagissez-vous ?

Jean-Guy Greilsamer : On se focalise sur le jugement d'octobre 2015, mais avant cela, d'autres jugements de cours de cassations se sont soldés par nombre de non-lieux. La situation n'est pas telle que s'il y avait une accumulation de jugement condamnant des militants. Toutes les autres se sont terminées pas des relaxes.

Il faut cependant voir que la France et Israël sont aujourd'hui les deux seuls pays qui condamnent BDS. Les autres pays considèrent que l'appel au boycott fait partie intégrante de la liberté d'expression, dès lors que ça concerne un sujet d'intérêt public. Tous les boycotts précédents, qui ont impliqué l'Afrique du sud, la Birmanie sous régime militaire, le Mexique ont été acceptés en France, même celui contre l'Iran.

ZF : Mais pour l'Iran, il s'agissait d'un embargo.

JGG :Oui, mais l'embargo équivaut à un boycott. L'embargo est une forme de boycott. Nous demandons le boycott, le désinvestissement et les sanctions... l'embargo est une sanction.

ZF : Que dit l'Europe ?

JGG : Elle est acculée. Les exactions israéliennes atteignent un niveau tel que l'Europe est obligée de rappeler le droit. Il y a donc des mesures au niveau européen qui se sont développées depuis 2014. Des lignes directrices pour proscrire tout financement qui profite aux colonies.

Une mesure du ministère des Affaires étrangères et de seize autres pays européens met aussi en garde du danger d'investir dans les colonies israéliennes. Toute personne qui investit dans ces colonies prend le risque de devoir répondre de plainte pour complicité de la dépossession ou du vol des ressources des Palestiniens.

ZF : Pourtant l'Europe semble sur une ligne paradoxale, au regard d'autres décisions, notamment la condamnation en 2009, d'un maire français qui appelait à boycotter les produits israéliens ?

JGG : Aujourd'hui les maires peuvent appeler à se conformer aux dispositions européennes et internationales qui condamnent les produits issus des colonies. Mais il ne faut pas se leurrer, il n'y a jamais eu de cas de boycott sélectif.

Ceux qui boycottent la Chine n'appelle pas à boycotter les produits seulement en lien avec les Tibétains. Lorsqu'on

appelle à boycotter des artistes ce n'est pas en tant qu'individus, mais on cible ceux directement utilisés par l'état d'Israël qui veut passer pour un État normal, qui accepte les différences. Nous nous élevons contre cela.

ZF : Maintenant que votre action semble être devenue illégale en France, comment allez vous maintenir vos actions ?

JGG : Il y a des façons de formuler les choses : on appelle au boycott de ce qui est illégal. Or les produits issus des colonies, sont illégaux. Depuis cet arrêt, les actions BDS ont continué quand même. En France, on est dans une situation particulière avec l'état d'urgence.

On se concentre sur la campagne de sensibilisation à la politique de colonisation, ça marque plus fortement l'opinion publique, mais on ne perd pas de vue que l'objectif de BDS est triple. Il s'agit de lutter contre la colonisation, mais aussi pour l'égalité des droits pour les Palestiniens qui vivent en Israël, citoyens de seconde zone, et enfin, pour le droit au retour des réfugiés. On est contre la politique raciale de l'État d'Israël. Nous prônons l'égalité des droits entre les gens quelle que soit leur origine.

ZF : Avez-vous une évaluation chiffrée de l'effet du boycott ?

JGG : On sait qu'en 2015, les investissements étrangers ont diminué de 46 % par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, l'importation de produits israéliens par la Palestine a diminué de 26 %. Ce sont des baisses effectives. Mais ce qui fait le plus mal à Israël, c'est son image. A travers BDS, l'enjeu, c'est de montrer le vrai visage de la politique d'Israël.

Il y a eu des grands succès : Véolia, qui avait construit le tramway de Jérusalem, s'est totalement retiré du pays. Il intervient dans la gestion des déchets et des transports urbains, et ils ont perdu des marchés notamment dans la banlieue de Londres à cause de leur présence en Israël.

Le cours de Véolia a chuté ; du coup, elle s'est retirée d'Israël. Orange aussi avait un accord avec une société téléphonique israélienne qui investissait dans les colonies et soutenait les soldats israéliens pendant les massacres à Gaza en 2014 avec le label Orange Israël. On a réussi à briser leur accord.

ZF : La campagne de criminalisation gagne du terrain, notamment en Europe, on vous accuse de faire le lit de l'antisémitisme. Qu'en dites-vous ?

JGG : Ce qui nourrit l'antisémitisme c'est de protéger un État qui bafoue le droit international, qui se place au-dessus des résolutions de l'ONU, qui persécute un peuple, le dépouille et l'opprime et tout ça au nom des juifs du monde entier !

On ne peut pas s'étonner que ça entraîne un certain antisémitisme. Si les juifs sont présentés comme unanimement défenseurs de cet état. Je suis de racine juive et cette manipulation de la mémoire du génocide nazi utilisée pour persécuter un peuple, je trouve ça ignoble !